



SYNDICAT D'EAU POTABLE CRUSSOL – PAYS DE VERNOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 17 Mars 2022

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Délibération N° 08 – 2022

OBJET : ACQUISITION D'UNE PARCELLE POUR REGULARISATION DE
L'EMPRISE DU RESERVOIR DE CHANAS - COMMUNE DE BOFFRES

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept mars à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Charmes sur Rhône, sous la présidence de **Christian ALIBERT, Président**.

Nombre de membres en exercice : **56**

Nombre de membres présents : **31**

Qui ont pris part au vote : **33**

Date de convocation du Comité : **10 Mars 2022**

Etaient présents : MM. ALIBERT Christian (Pouvoir de JULIEN Brice), BASSET Fabrice, BONNEFOY Philippe, BOUVIER Gilbert, BRUN Gilles, CIMAZ Michel, CLAVERIE Jean-Yves, DIETRICH David, FRECHET Marcel, GERLAND Brice, GIBAUD Philippe, LA RUSSA Gilbert, LEBRE Gilles, LYONNAIS Patrice (Pouvoir de MATHIEU Clémence), MOUNIER Maxence, PICCOTTI Bernard, REYNAUD Régis, THOMAS Christophe, SEIGNOBOS Éric,
Mmes BSERENI Stella, CHAMBON Ghislaine, FINIELS Martine (Suppléante), MACHISSOT Ginette, MONDON Catherine (Suppléante), MORIN-PATÉ Édith (suppléante), PEYROUSE-VETTER Roselyne, PRALY Thérèse, SIMON Anne, TAKES Karine, TERROT-DONTEWILL Anne, TRACOL Germaine.

Suppléants non votants :

Etaient Absents : MM. KERENFORT Jean-Paul, MOUNIER Fabien, BOUCHARDON Benoit, BRERO Laurent, CHABOUD Stéphane, CHAREYRON André, CHARRETTE Joël, COMTE Jean-Paul, COULMONT Hervé, DARNAUD Mathieu, de TRUCHIS Michel, DEFAIVRE Claude, DELOCHE Michel, DROGUET Xavier, DURAND Gilles, JULIEN Brice (Pouvoir à ALIBERT Christian), LAFAGE Stéphane, LEBRAT Jérôme, RIAILLON Jean, RICOU-CHARLES Yvan, ROMAIN Christian, GARAYT Frédéric, LE GALL Matthieu,
Mmes ALLEMAND Bertille, BESSET Véronique, CAUBET Caroline, MATHIEU Clémence (Pouvoir à LYONNAIS Patrice), ROSSI Bénédicte

Secrétaire de séance : Mme BSERENI Stella

Délibération N° 08 – 2022

OBJET : ACQUISITION D'UNE PARCELLE POUR REGULARISATION DE L'EMPRISE DU RESERVOIR DE CHANAS - COMMUNE DE BOFFRES

LE RAPPORTEUR : Monsieur ALIBERT Christian, Président.

Afin de régulariser l'emprise du réservoir de Chanas sur la Commune de Boffres, le syndicat souhaite se porter acquéreur d'une portion de terrain de 1 200 m² maximum à prendre sur la parcelle cadastrée AN n°25, Lieudit Chanas, d'une contenance total de 9 685m² et propriété de M. REVOL Nicolas.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve l'acquisition d'une partie de la parcelle ci-dessous énoncée pour la régularisation de l'ouvrage susdit : Commune de Boffres : parcelle cadastrée à la section AN n°25
- autorise Monsieur le Président à négocier l'acquisition de ce terrain pour un prix de 1,50 € le m² ;
- charge Monsieur le Président de toutes les suites à donner : choix du notaire, signature de l'acte de vente et de toutes pièces afférentes à ce dossier.
- dit que le syndicat prendra à sa charge tous les frais accessoires (géomètre, notaire, droits d'enregistrement et de renseignement, etc...).

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Christian ALIBERT



REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

29 MARS 2022

Transmis au contrôle de légalité le 19 Mars 2022